

L'ENQUETE



Photo: AFP/Andrew Caballero-Reynolds

Un appareil mobile, du réseau, un service: les ingrédients de l'«ubérisation»

L'irrésistible ubérisation

Pas possible d'entraver le progrès, mais l'encadrer s'impose... quand ce n'est pas déjà fait

La mort annoncée des intermédiaires bouleverse les modèles économiques et sociaux

9 juin 2016. La filiale française du groupe Uber est condamnée à 800.000 euros d'amende, dont la moitié avec sursis, pour usage «d'un système illégal de mise en relation de clients avec des personnes qui se livrent au transport routier de personnes à titre onéreux». Les dirigeants d'Uber France et Europe écopent, en prime, d'amendes à titre personnel.

En Allemagne, le même jour, la Cour d'appel régionale de Francfort confirme un jugement de première instance signifiant à Uber l'interdiction totale d'utiliser son application de mise en relation entre clients et chauffeurs afin de vendre ses services à l'échelon national. En Belgique, l'application est suspendue, tandis qu'elle est interdite en Italie, en Espagne ou au Pays-Bas, liste non exhaustive et évolutive...

Uber, c'est la figure de proue de ces sociétés qui, grâce aux évolutions technologiques, permettent de mettre directement un utilisateur en contact avec un fournisseur ou prestataire de service, en supprimant les intermédiaires... et en secouant parfois de bons vieux modèles établis, comme les taxis, ou l'hôtellerie. Le néologisme «ubérisation», qui définit ce tournant de l'économie, ne manque pas

d'être souvent connoté négativement, puisque l'émergence d'Uber a été accompagnée de manifestations spectaculaires un peu partout dans le monde.

Uber fait peur. Ce sentiment se généralise alors que la société technologique américaine, fondée en 2009, entendait certainement se situer, au moins sur le plan marketing, dans le giron de l'économie de partage ou collaborative, où des individus sont censés s'auto-organiser pour créer, gérer et profiter d'un bien commun.

Une philosophie que de nombreux observateurs, dont l'économiste Michel Bauwens, auteur de *Sauver le monde*, dénie à Uber. Ce dernier, dans les pages du *Monde*, soulignait que la société américaine ne fait pas vraiment dans le collaboratif puisque, pour obtenir un service, elle met en concurrence des travailleurs sans qu'ils aient accès à ce service, ce bien commun, en l'occurrence l'algorithme qui reste sous le contrôle total et exclusif d'Uber.

«Quand Uber s'installe à Paris, les profits vont à ses actionnaires de la Silicon Valley! Ces entreprises

(ndlr: du type Uber) sont compétitives car elles concurrencent les hôteliers et les taxis en parasitant l'infrastructure déjà existante. Elles n'ont pas à investir dans la construction d'automobiles ou d'hôtels. Cela leur donne un énorme avantage car elles captent une plus-value du fait de cette efficacité. Il y a là un vrai danger, en raison de la façon dont ce phénomène est encadré.»

Or si le danger existe, comme le relève Bauwens et comme en ont témoigné, entre autres, les manifestations organisées par les taxis parisiens au début de l'année 2016, Uber et ses «déclinaisons» dans des secteurs de plus en plus nombreux de l'économie sont les produits de leur temps. Celui du numérique.

«Chaque mutation technologique a son mot et son accident», explique Pierre Larrouy dans son essai *Uberisation, utopie et tyrannie*. «De fait, l'ubérisation dit bien son mot s'il s'agit de recouvrir, de "passer au-dessus" grâce aux technologies de la communication et ses objets (du smartphone aux capteurs et aux plates-formes).» S'appuyant sur les tours de

contrôle techniques et stratégiques de l'ubérisation –, les réseaux de contact et les données, le modèle Uber, selon Larrouy, puise sa légitimité dans nos attentes. «L'ubérisation ne fait qu'accompagner une attente collective de dérégulation. Ainsi, dans ses principes, elle apparaît comme une réponse appropriée pour plus de liberté, plus d'économies et de performance. Elle sied donc à merveille à un système libéral qui se développe sur ce terrain.»

Révolution sociétale

Les jeunes y trouveraient l'arme de contestation idoine pour contourner un monde ancien qui ne leur accorde pas assez de place. Pas assez vite.

Plus qu'une évolution économique, l'auteur y voit une révolution sociétale dont le mouvement confirme une tendance, amorcée depuis une vingtaine d'années, visant à la suppression des intermédiaires. Ces derniers seraient de plus en plus perçus comme des écrans inutiles, des éléments de désapprobation de l'individualité et des droits de chacun et, au niveau du portefeuille, comme des capteurs de marges illégitimes.

Tenter de contrer ce modèle n'est donc certainement pas plus envisageable que souhaitable.

D'autant moins d'ailleurs que l'ubérisation n'est qu'un des pendants de la révolution numérique, et que la robotisation accrue des emplois promet d'être encore plus destructrice que le changement de modèle inspiré d'Uber.

Sarah Mellouet et Vincent Hein, économistes à la fondation Idea qui étudie les transformations de l'économie, n'ont qu'une certitude à propos du nouveau modèle: il est impossible de prédire l'ampleur des changements qu'il apportera. Les études chiffrées les laissent donc un peu sur leur réserve.

«Il faut en tout cas éviter de diaboliser la "plateformisation" qui permet d'ouvrir de nouveaux marchés, qui permet à de nouveaux utilisateurs de profiter de services qu'ils n'utiliseraient pas nécessairement, estiment les deux économistes. Les utilisateurs de logements Airbnb n'avaient pas nécessairement recours à l'hôtellerie traditionnelle. La responsabilité des gouvernants, c'est sans doute d'adapter le cadre législatif, qui est d'ailleurs parfois déjà existant. Même les communes ont leur part à prendre. Mais il est faux de croire que l'économie de partage met à terre l'économie traditionnelle.»

RACHID KERROU
ET THIERRY NELISSEN

60

milliards de dollars: la valeur boursière d'Uber